



AMAP En Seine, brin d'Orge !

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

<http://www.enseinebrindorge.fr> - contact@amapjuvisy.fr

CONVOCAION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 15 mars 2019

Les membres de l'association **AMAP En Seine, brin d'Orge** sont conviés à l'**Assemblée Générale Ordinaire** qui se tiendra **Salle Pidoux de La Maduère 64, Grande rue à Juvisy-sur-Orge, le vendredi 15 mars 2019 à 20 heures 30.**

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Approbation du rapport moral de l'année 2018
2. Approbation du rapport financier de l'année 2018
3. Rapport d'orientation, avec la participation des producteurs
4. Approbation du montant de la cotisation 2019
5. Élection des membres du Conseil d'Administration (appel à candidature pour le CA)
6. Questions diverses, devant être déposées 8 jours avant l'Assemblée Générale Ordinaire

En cas d'absence de quorum requis conformément aux statuts de l'association, une Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra même lieu même horaire, suivant le même ordre du jour.

Les personnes souhaitant se présenter au Conseil d'Administration sont priées de se faire connaître lors d'une distribution ou par courrier électronique, dimanche 25 mars dernier délai.

En cas d'impossibilité de participer à l'Assemblée Générale Ordinaire, il vous est possible d'être représenté par un autre membre en établissant un pouvoir (voir imprimé ci-dessous – 2 pouvoirs maximum par membre présent).

Nous vous attendons nombreux à cette assemblée importante pour la vie de notre AMAP, son fonctionnement et sa convivialité.

Dans l'attente de vous retrouver, veuillez recevoir toutes nos salutations amapiennes.

Juvisy-sur-Orge, le 21 février 2019,

Ludovic Ishiomin
Président de l'AMAP En Seine, brin d'Orge !



AMAP En Seine, brin d'Orge !

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

<http://www.enseinebrindorge.fr> - contact@amapjuvisy.fr



POUVOIR

Je soussigné(e)donne pouvoir à

.....

de me représenter et de voter à l'Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 15 mars 2019 ou à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra dans la foulée en cas d'absence de quorum de l'AG Ordinaire.

A....., le..... A....., le.....

dater et signer avec la mention « bon pour pouvoir »

dater et signer avec la mention « bon pour acceptation de pouvoir »